Quiz Exposition "Femmes & Sport"

7) Suite à la Session du CIO à Rome en 1949, quelle règle est inscrite pour la 1ère fois dans la Charte Olympique ?

A) Que la présence féminine est obligatoire aux Jeux Olympique
B) Que tout nouveau sport inscrit au programme olympique doit comporter des épreuves féminines
C) Qu'il doit y avoir autant d'athlètes femmes que d'athlètes hommes

8) Parmi ces sports olympiques, lesquels sont exclusivement réservés aux femmes ?

A) La gymnastique rythmique
B) La natation synchronisée
C) Le softball

9) Vrai/Faux ? Les capacités physiques des femmes sont inférieures à celles des hommes.

10) En 2008, date de réalisation de l'exposition, le Comité International Olympique (CIO) comptait 113 membres actifs, à votre avis combien de femmes étaient représentées ?

A) 61 soit 54 %
B) 14 soit 12 %
C) 28 soit 25 %

Question Bonus : Culture générale

En pourcentage, combien de femmes participent aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 ?

A) 48.8%
B) 38,2 %
C) 43.5 %

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CROS OCCITANIE

RÉPONSES

6) Réponse A = "A la Session du CIO à Rome en 1949, la présence féminine est inscrite dans les règles de la Charte Olympique pour la première fois. Aujourd'hui il est un principe de la charte que tout nouveau sport inscrit au programme olympique doit comporter des épreuves féminines".

7) Réponses A, B, C = La gymnastique rythmique, le softball et la natation synchronisée sont des sports olympiques exclusivement reversés aux femmes.

8) Faux = "Il est démontré que le potentiel des hommes et des femmes est le même si la force physique des individus tient compte de leur poids, leur taille et du pourcentage de graisse (plus élevé chez les femmes). La morphologie des femmes pourrait même être mieux adaptée à certains sports que celle des hommes (notamment dans les épreuves d'endurance)".

9) Réponse B = En 2008, date de réalisation de l'exposition nous pouvions compter 14 femmes sur un total de 113 membres actifs, soit plus de 12 %. Aujourd'hui, 150 femmes sont représentées pour 450 membres soit 33 %. Depuis 1996, le CIO organise tous les 4 ans une conférence mondiale sur la femme et le sport, afin d'évaluer la situation des femmes dans le domaine sportif.

Question Bonus : Culture générale

Réponse A = Aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020, 48.8 % des athlètes seront des femmes. A titre de comparaison à Los Angeles en 1984 seulement 23 % des athlètes étaient des femmes. Depuis 2012, les femmes concourent dans tous les sports figurant au programme des Jeux Olympiques. Les nouveaux sports qui souhaitent être admis au programme doivent obligatoirement comprendre des épreuves féminines.
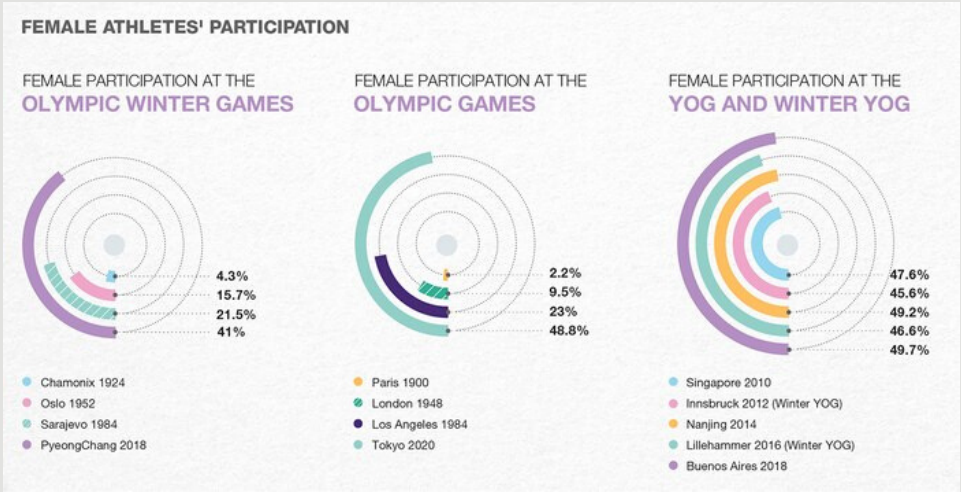
https://www.olympic.org/femmes-dans-le-sport/historique/statistiques